



# **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

Dernière mise à jour : 23 juin 2023

## 1 Présentation

### Qui sommes-nous ?

CAARL SAS est une Société par actions simplifiée au capital social de 1.227 euros.

- ✓ immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 20 002 581 en qualité de Courtier d'assurance ou de réassurance
- ✓ immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 851 138 461

## 2 À qui s'appliquent ces conditions d'utilisation ?

### ⓘ Ces conditions s'appliquent aux Utilisateurs

En activant son compte Utilisateur :

- ✓ l'Utilisateur accepte ce contrat dans son intégralité, y compris la politique de confidentialité, dans leur version applicable à la date de la création du compte ;
- ✓ l'Utilisateur estime avoir bénéficié des informations et conseils suffisants pour lui permettre de de s'assurer de l'adéquation de notre service à ses besoins ;
- ✓ l'Utilisateur déclare être capable de contracter en son nom propre, dans les conditions de la loi de son pays de résidence. Si l'Utilisateur est mineur, il doit avoir obtenu l'autorisation préalable expresse de son représentant légal avant d'accepter ce contrat.

## Définitions

### UTILISATEURS

Client de la société ASSUR770 utilisant les services fournis par CAARL.

### PRESTATION

Toute prestation de services fournie par CAARL, telles que définies dans la partie relative aux Services.

### INTERFACE

Infrastructure développée par CAARL selon les formats informatiques utilisables sur l'Internet, sur lequel sont fournis les Services

### JURISTE

Professionnel du droit titulaire d'un diplôme de droit (Master 1 ou 2) qui fournit de l'Information juridique.

### AVOCATS

Professionnel du Droit titulaire du CAPA et régulièrement inscrit à un barreau français.

### AVOCATS PARTENAIRES

Professionnel du Droit titulaire du CAPA et régulièrement inscrit à un barreau français référencé sur l'Interface.

### VISIO-AVOCATS

Service de visio-conférence mis en œuvre par CAARL correspondant à un échange avec un avocat en visio-conférence pour tout besoin de conseil juridique.

### MODÈLE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE

Documents juridiques et/ou administratifs de tout type, notamment : actes, contrats ou conventions diverses à compléter par l'Utilisateur.

### INFORMATION JURIDIQUE

Réponse à une question posée par l'Utilisateur exposant les règles législatives en vigueur.

### CONSEIL JURIDIQUE

Prestation intellectuelle personnalisée tendant, sur une question posée, à la fourniture d'un avis ou d'un conseil fondé sur l'application d'une règle de droit en vue, notamment, d'une éventuelle prise de décision.

### MARQUE BLANCHE

Service conçu par CAARL, que d'autres entreprises reprennent à leur compte et commercialisent sous leur propre marque.

### API

Interface logicielle qui permet de « connecter » un service proposé par CAARL à un autre logiciel dans le but d'échanger des données et des fonctionnalités.

### SOUS-TRAITANT

Entreprise tierce mandatée par CAARL pour réaliser une Prestation.

### IDENTIFIANT

Adresse e-mail de l'Utilisateur nécessaire pour la connexion à l'Interface.

## Nos services

### SERVICE DE MISE À DISPOSITION DE DOCUMENTATIONS JURIDIQUES

#### Présentation du service

La mise à disposition de documents juridiques correspond à l'accès à une base documentaire composée de modèles juridiques et administratifs.

#### Utilisation du service

Les documents mis à disposition constituent des modèles à compléter.

L'utilisateur doit passer les étapes suivantes :

- ÉTAPE 1** Accéder à la base documentaire via son Interface ;
- ÉTAPE 2** Rechercher le document ;
- ÉTAPE 3** Télécharger le document correspondant à sa recherche.

## | SERVICE DE VISIO-CONFÉRENCE D'AVOCATS

### Présentation du service

Le service de visio-conférence mis en œuvre par CAARL correspond à un échange avec un avocat en visio-conférence pour tout besoin de conseil juridique.

### Accès au service

Afin de réaliser sa Visio-conférence avec un Avocat, l'Utilisateur doit passer par les étapes suivantes :

- ÉTAPE 1** Accéder à l'Interface ;
- ÉTAPE 2** Sélectionner la matière correspondante au besoin ;
- ÉTAPE 3** Choisir une date parmi les disponibilités des Avocats partenaires afin de fixer le rendez-vous en visio-conférence ;
- ÉTAPE 4** Revenir à l'heure du rendez-vous pour effectuer la Visio-conférence.

L'avocat s'engage à consacrer 30 minutes à l'Utilisateur afin de le conseiller sur son litige juridique ou de répondre à sa question juridique.

### Règles d'utilisation des services

L'Utilisateur possède un quota de consultations dont le nombre est affiché sur son interface

#### RÈGLES D'ANNULATION

- ✓ L'Utilisateur peut annuler ou reporter un rendez-vous à tout moment. S'il l'annule plus de 48 heures **avant** la consultation, son quota reste inchangé.
- ✗ Si l'Utilisateur annule sa consultation **moins** de 48 heures avant l'entretien, nous comptons l'entretien comme effectué, et nous retirons 1 crédit d'entretien de son quota.

En cas de **force majeure**, un Avocat partenaire peut annuler un rendez-vous **sans restriction de temps**. L'Utilisateur devra fixer un nouveau rendez-vous.

#### RÈGLES DE PRÉSENTATION AU RDV

- ✓ Si un Utilisateur ne se présente pas à une réunion programmée, l'Avocat partenaire attendra 15 minutes, puis se déconnectera. Dans ce cas, nous considérons que la réunion est terminée et **nous retirons 1 crédit de réunion de son quota**.
- ✓ Si un Avocat partenaire ne se présente pas à une réunion programmée, **le quota du client reste inchangé** et l'Utilisateur est invité à reprogrammer une nouvelle réunion.

## Les limites de notre responsabilité

### La mise à disposition de de la documentation juridique

**Les documents mis à disposition constituent des modèles à compléter.** L'Utilisateur est informé que CAARL met à disposition des Utilisateurs les modèles de la société AÏKAN, le Sous-traitant.

Dans le cadre de l'Utilisation de ces modèles :

- ☑ le Sous-traitant est tenu à une obligation de moyens ;
- ☑ le Sous-traitant ne sera en aucun cas tenu pour responsable des éventuels dommages directs ou indirects que l'Utilisateur encoure lors de l'utilisation du contenu mis à sa disposition ;
- ☑ le Sous-traitant fait ses meilleurs efforts afin de veiller à ce que les données et documents qui font partie du Service soient complets, exacts et actuels ;
- ☑ les fautes et/ou les lacunes et/ou les données dépassées ne peuvent jamais être exclues et, par conséquent, le Sous-traitant ne donne aucune garantie à cet égard.

### Le service de visio-conférence d'avocats

**CAARL n'a pas pour vocation à donner des conseils juridiques, il ne fournit et ne fournira aucun conseil juridique aux Utilisateurs.**

CAARL ne fournit qu'un service qui consiste en une prestation d'intermédiation entre un Utilisateur et un Avocat Partenaire, seul compétent pour fournir du conseil juridique sous sa seule responsabilité.

## 4 Compte de l'Utilisateur

### GÉNÉRALITÉS

#### Accès à l'Interface

Seul le compte de l'Utilisateur permettra d'utiliser les différents services fournis par CAARL. A cet effet, l'Utilisateur devra s'y connecter s'il souhaite avoir accès aux services de CAARL (mise à disposition de documents juridiques, information juridique, visio-conférence d'avocats).

### INSCRIPTION, ACTIVATION ET CONNEXION

#### La parcours d'inscription et d'activation de l'Utilisateur

##### ÉTAPE 1

Les informations relatives aux Utilisateurs bénéficiant d'un compte sont fournies à ASSUR770.

##### ÉTAPE 2

ASSUR770 transfère à CAARL les informations relatives aux Utilisateurs.

##### ÉTAPE 3

CAARL procède à la création des comptes Utilisateurs.

##### ÉTAPE 4

Un email de bienvenue contenant un lien d'activation du compte est envoyé à l'Utilisateur

##### ÉTAPE 5

En cliquant sur le lien, le compte Utilisateur est activé.



#### INFORMATIONS

Les **informations collectées** de l'Utilisateur sont :

- Nom
- Prénom
- Adresse email
- Entreprise de rattachement

## La connexion au compte Utilisateur

### ÉTAPE 1

L'Utilisateur doit se rendre sur la page caarl :  
<https://app.caarl.fr/login>

### ÉTAPE 2

#### POSSIBILITÉ 1

1. L'Utilisateur renseigne son Identifiant
2. Un lien de connexion sécurisé lui est envoyé par email

#### POSSIBILITÉ 2

L'Utilisateur renseigne son identifiant et son mot de passe



#### MOTS DE PASSE

L'Utilisateur ne doit pas communiquer son identifiant et son mot de passe à des tiers : il est responsable du maintien de la confidentialité de ses identifiant et mot de passe et de toutes les activités effectuées depuis son compte ou avec son identifiant et mot de passe.



#### Responsabilité de l'Utilisateur

Caarl ne sera pas responsable en cas d'accès au Compte Utilisateur par un tiers, par une attaque de force brute.

## UTILISATION DU COMPTE



#### Responsabilité de l'Utilisateur

- > L'Utilisateur est responsable de la sécurité et de l'usage de son identifiant et de son mot de passe.
- > Caarl ne sera pas responsable en cas d'utilisation non-autorisée du compte Utilisateur par un tiers, et ne sera pas responsable en cas de dommage causé par une telle utilisation.
- > L'utilisation du compte Utilisateur doit être conforme aux Conditions Générales d'Utilisation. CAARL se réserve le droit de suspendre ou de supprimer le compte Utilisateur en cas de violation de ces Conditions ou en cas d'usage inapproprié.



## 5 Données personnelles

L'utilisation de l'Interface implique la collecte de données personnelles par Caarl, d'une manière conforme à la législation et réglementation applicable.

L'utilisateur est parfaitement informé que les données personnelles qu'il soumet directement ou indirectement à Caarl feront l'objet d'un traitement automatisé.

La Politique de protection des données de Caarl peut être consultée par internet à l'adresse suivante : <https://www.caarl.fr/politique-de-confidentialite>

### ① Exercer vos droits

- > Pour exercer vos droits, veuillez adresser votre courrier à CAARL SAS 47 place Alphonse Fiquet – 80 000 Amiens, soit par courriel : [reclamation@caarl.fr](mailto:reclamation@caarl.fr)
- > Vous pouvez aussi introduire une réclamation devant la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.

## 6 Propriété intellectuelle

Tous les éléments de notre Interface, notamment dessins, logos, images, graphiques, ou tout autre contenu, la **propriété exclusive** de CAARL et doivent le rester.

Ils sont protégés par les **législations françaises et internationales relatives aux droits de la propriété intellectuelle** (droit d'auteur et droit des marques notamment).

## 7 Réclamations ou litiges

### | RÉCLAMATION



#### Pour toutes réclamations, contactez nous

- > **Par mail :** [reclamation@caarl.fr](mailto:reclamation@caarl.fr)
- > **Par courrier :** 47 place Alphonse Fiquet – 80 000 Amiens

## LITIGES



### Juridictions compétentes

- > **En tant que non professionnel** notre litige sera porté devant le Tribunal judiciaire dans les conditions du droit de la consommation.
- > **En tant que professionnel** notre litige sera porté devant le Tribunal de commerce.